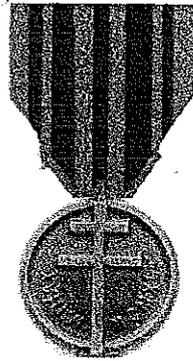


MA DEPORTATION

Par

Anne-Marie LE CALONNEC



TEMOIGNAGE D'ANNE-MARIE LE CALONNEC

(Madame Le Pallec)

du Réseau Confrérie Notre Dame des Forces Françaises Libres
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945 avec 2 citations à l'Ordre de l'Armée,
Médaille de la Résistance avec Rosette

Mathurin LE CALONNEC, son père, porté disparu au camp de NEUENGAMME serait mort vers mars 1945.

Eugénie LE CALONNEC est décédée à l'âge de 50 ans des suites de sa déportation,

Anne-Marie LE CALONNEC, devenue Madame LE PALLEC, est aujourd'hui âgée de 84 ans. Bien que fatiguée et éprouvant des difficultés pour se déplacer elle a gardé une grande lucidité. Elle fait partie de l'Association des Médillés de la Résistance du Morbihan.

Ceci, réalisé en décembre 2004, est la transcription exacte d'un récit écrit
par Anne-Marie LE CALONNEC en 1946.

Depuis le 7 novembre 1943, jour de la mort de notre cher ALEX ⁽¹⁾, nous étions coupés du groupe. A partir de cette date GUYOMARD ⁽²⁾ émettait continuellement dans notre ferme à St Jean Brevelay. Le 20 février 1944, nous venions de finir le repas dans la grande salle et GUYOMARD était monté dans le grenier où le poste émetteur était installé pour envoyer ses messages de la journée. Avec LAVOCAT ⁽³⁾, mon Père, Micheline ⁽⁴⁾ et moi-même nous étions restés à jouer aux cartes tout en faisant le guet et en tâchant de couvrir par nos voix le bruit du poste. Maman s'affairait à nous préparer le traditionnel café du dimanche et attendait pour servir l'arrivée de GUYOMARD. Il y avait à peine un quart d'heure que nous étions en train de jouer lorsque nous entendîmes tout à coup un bruit sec : c'était GUYOMARD qui débranchait le poste.. Au même instant la gestapo en civil avec mitraillettes fit irruption dans la pièce en criant : "Haut les mains ! " Pendant qu'ils passaient les menottes à mon Père ainsi qu'à LAVOCAT, un des leurs siffla et toute la troupe aux aguets cerna le village.

GUYOMARD, après avoir tenté de s'enfuir, descendit. Nous étions, avec Maman, Micheline et une amie qui était venue nous rendre visite, toutes les quatre tournées face au mur de la chambre mitoyenne. Nous restâmes tous ainsi en rang pendant tout le temps que dura la fouille. A un moment donné LAVOCAT eut l'autorisation de fumer, il demanda à Micheline de lui donner du feu. Je profitai de cet instant pour prendre, à l'insu des boches, son portefeuille qu'il avait dans la poche de son veston par hasard ce jour là. Je demandai de sortir en ayant l'intention de l'enfourer dans la paille, mais trop surveillée, je me vis contrainte d'abandonner ce projet et je pris ma place auprès de ma sœur.

Dès le début GUYOMARD avait été séparé de nous. Il avait été enfermé dans l'arrière cuisine, hors de notre vue et les boches s'acharnaient sur lui. Nous assistâmes impuissants au pillage de notre maison et nous fûmes obligés de livrer notre argent. Maman demanda d'aller chercher un manteau chez une voisine. Les Allemands y consentirent, mais, sous la garde d'un interprète. Ils lui recommandèrent bien de garder le silence sur notre arrestation. Elle promit. Malgré cela, employant notre langue bretonne, elle prévint notre voisine d'avertir notre frère René qui était aux champs et notre sœur Hélène, partie dans un village voisin, de ne pas rentrer au logis.

A ce moment les Allemands firent habiller GUYOMARD et il vint parmi nous. Mon Père, se chaussant auprès de lui, en profita pour lui indiquer en breton l'attitude à avoir pour l'interrogatoire prochain. GUYOMARD partit en voiture, nous en camion. Nous étions tous déjà montés, quand Maman arriva, elle demanda de retourner chercher ses gants. Elle rentra dans la maison et un Allemand lui dit : "Madame! restez là".

Aussitôt après le camion démarra, pendant tout le parcours, nous nous sommes entretenus en breton avec notre Père qui nous indiquait notre ligne de conduite pour les interrogatoires.

J'avais toujours le portefeuille sur moi et je cherchais à m'en débarrasser, quand j'ai eu l'idée de simuler des vomissements, mais les boches m'interdirent de me pencher hors du camion, alors LAVOCAT d'accord avec moi, se laissa tomber dans le camion. Pendant que les boches s'occupaient de le relever, j'en profitai pour lancer le portefeuille au dehors... Arrivés à Vannes nous avons attendu une heure et demie environ devant la kommandantur, pendant qu'ils interrogeaient GUYOMARD. La nuit tombait. Le camion démarra de nouveau pour nous conduire à la prison Nazareth. Ils nous firent pénétrer tous ensemble dans un bureau. Là ils nous

¹ Nom de Résistance du Colonel Alphonse TANGUY, de Lorient, qui sera abattu par la gestapo le 7 novembre 1943. Une rue de Lorient porte son nom.

² Nom de Résistance du Capitaine Georges CAMENEN des Forces Navales Française Libres, déporté et décédé en camp de concentration. Il laissa une veuve et trois enfants.

³ Nom de Résistance du Capitaine Robert JUDE de Vannes, affreusement torturé, déporté "Nacht und Nebel" au camp de Mauthausen, il décèdera le 30 avril 1945, au moment de la libération de son camp des suites de coups donnés par ses gardiens. Une rue de Vannes porte son nom. Sa fausse carte d'identité avec laquelle il pouvait avoir des cartes de rationnement à la mairie de St Jean Brévelay portait le nom de René Jaouen, ce qui peut expliquer pourquoi il voulait se séparer de son portefeuille.

⁴ Prénom de Résistance de ma sœur Eugénie.

fouillèrent, nous séparèrent de mon Père et de LAVOCAT. Je ne devais plus revoir ce dernier. Je fus séparée de ma sœur et mise dans une cellule commune.

Après trois semaines de détention, le 14 mars eut lieu notre premier interrogatoire. Ma sœur fut appelée le matin et je lui succédai l'après midi. Les Allemands nous harcelèrent et nous frappèrent de coups pour que nous leur donnions les noms de ceux qui venaient à la maison et tout ce qui concernait les émissions de Londres. Le soir je réintégrai ma cellule à bout de force mais heureuse d'avoir tenu le coup.

Notre séjour à Vannes dura trois mois. Le 19 mai à 7 heures du matin notre surveillante vint nous chercher pour un transfert. Nous ignorions alors où nous allions. Dans le couloir de la prison, près du bureau, je vis toute une rangée d'hommes alignés pour un départ, comme nous, et parmi eux je reconnus mon Père, maigre, ses moustaches rasées, boitant beaucoup. Nous sommes parvenues à obtenir la permission d'aller l'embrasser et tout de suite nous nous sommes mis en marche encadrés par 9 Allemands.

En sortant de la prison nous profitâmes de l'inattention de nos gardiens pour rejoindre notre Père et le primes chacune par le bras. Les Allemands n'osèrent pas nous séparer. Il ne voulut rien nous dire sur les traitements que les boches lui avaient infligés. Il nous donna des nouvelles de LAVOCAT avec qui il avait réussi à communiquer. Ce dernier avait été terriblement torturé. Il nous parla surtout de la maison, de notre mère et du retour futur. Son émotion de nous revoir était tellement grande que ses paroles étaient entrecoupées de larmes tout le temps qu'il resta avec nous. Pendant le trajet en chemin de fer jusqu'à Rennes je pus rester à ses côtés et lui parler. A Redon, on avait fait une halte, pour la correspondance, durant laquelle les Allemands nous avaient parqués dans la prison de droit commun de cette ville. Nous fûmes séparées de notre Père et c'est avec une joie plus grande que nous le retrouvâmes pour continuer le chemin. Ces instants de séparation nous avaient paru plus durs encore. Mon Père les avait ressentis plus profondément que nous. Aussi, nous le réconfortions en lui disant que nous serions probablement libérées.

A la tombée de la nuit nous arrivâmes à Rennes où notre escorte conduisit d'abord les hommes à la caserne Margueritte. Notre Père nous quitta alors définitivement. Notre petit groupe de quatre femmes se mit en marche ; nous étions fatiguées. Les Allemands ne trouvaient pas la prison et nous tournions en rond dans Rennes. Enfin nous échouâmes à la prison centrale où le gardien français nous fit un accueil des plus grossiers. Ma sœur lui répondit en conséquence. Enfin il indiqua aux boches l'emplacement de la prison Jacques Cartier que nous rejoignîmes au bout d'une demi-heure. L'aide de la surveillante était française. Nous avons obtenu de rester ensemble, Micheline et moi.

Au début nous étions dans une cellule au 4^{ème}, quinze jours après nous étions au 2^{ème} à coté des hommes. Au bout de quelques jours nous pûmes entrer en communication avec eux. Un matin deux hommes communiquaient entre eux. Leur voix parvenait jusqu'à nous et je reconnus le nom de notre très cher camarade FAUCON ⁽⁵⁾. Ma sœur Micheline grimpa au vasistas et appela pour se faire reconnaître. Nous restâmes en contact jusqu'au jour du grand départ des hommes au nombre desquels il se trouva, le 28 juin 1944. Peu de temps après nous passâmes une visite médicale pour partir en Allemagne. Nous nous attendions chaque jour à un départ.

Le 1^{er} août au matin nous eûmes la visite des boches accompagnés d'un gestapier français pour nous dire de nous préparer au départ, à 5 heures de l'après midi. A 4 heures le 1^{er} coup de canon. Immédiatement une prisonnière courut au vasistas croyant que c'était la D.C.A. Mais peu après les obus approchèrent de la prison projetant des éclats jusque dans nos cellules. Certaines s'affolèrent, d'autres réussirent à défoncer leurs portes. Mais c'est en vain que nous mêmes avions démolis chaises et lits pour enfoncer la nôtre. Un gardien français vint nous ouvrir la porte pour nous faire descendre dans le sous-sol afin d'échapper aux bombes ; là les boches nous gardaient, libérant

⁵De son vrai nom Jean SIOU de Etel où il est inhumé. Ramené de camp de concentration pour être confronté aux Le Calonnec, il s'évade de la prison de Rennes, retourne à la ferme Le Calonnec à St Thuriau de St Jean Brevelay puis, avec la connivence d'Hélène, part pour Londres.

Le temps me paraissait terriblement long j'avais l'impression d'intense lassitude morale, je n'espérais même plus revenir. Les semaines passèrent sans apporter aucun changement ni espoir à notre vie de malades. Quelques déportés (hommes et femmes), plus valides que nous, tentèrent de rejoindre les armées pour se faire rapatrier. Il leur fallait faire 25 Kms à pied. Plusieurs me proposaient de les accompagner, j'en étais incapable. Avec un peu d'envie je les voyais partir. Il y eut ainsi deux convois.

Les Russes avaient réquisitionné des femmes allemandes civiles pour les travaux des "block"s. Un jour, par mesure d'hygiène, toutes les malades eurent la tête rasée, elles en furent très déprimées et quelques unes ne purent supporter ce choc moral qui leur rappelait leur arrivée au camp. Pour mon compte je pus y échapper en me sauvant du "block".

Un chirurgien français harcelait continuellement les autorités russes pour demander notre rapatriement, mais deux mois passèrent sans apporter aucun changement à notre sort. Je commençais à désespérer de revoir un jour ma Bretagne lorsque vers le 3 juin 1945 se présenta au camp une commission de rapatriement composée de deux officiers français et d'une Américaine qui servait d'interprète auprès des Russes. Le camp était dirigé par une Commandante Russe. Ensemble ils parlementèrent un certain temps ; enfin la commission obtint des autorités Russes de Berlin l'ordre de notre rapatriement. Des ambulances arrivèrent de Berlin le 23 juin, même les grands malades furent immédiatement emmenés, c'était surtout des opérés. Le 24 juin, les tuberculeuses furent évacuées, les plus malades furent rapatriées en France. Nous, nous avons été hospitalisées dans un hôpital de Berlin. Le lendemain on nous a dirigées à notre tour vers l'aérodrome, il y avait de petites tentes dressées sur le terrain même pour nous recevoir dans l'attente d'un départ.

Un officier français nous interrogeait sommairement sur nos activités clandestines pour dépister les travailleuses volontaires etc... Enfin après deux heures nous montâmes dans l'avion, les unes furent allongées, d'autres restèrent assises, je fis le voyage dans cette position. J'étais la seule femme parmi 24 hommes dont beaucoup de Bretons. Après trois heures de vol nous arrivâmes à Paris, J'étais délirante de joie, je ne me rendais même plus compte que j'avais de la fièvre (40) tellement mon bonheur était grand. Je fus immédiatement dirigée en ambulance sur l'hôpital Bichat et c'est seulement le lendemain que je pus prévenir maman de mon retour.

Quelques jours après je reçus la visite de FAUCON. Je le harcelai de questions, de nouvelles, il m'apprit que LAVOCAT était mort au moment de son rapatriement. Maman m'envoya un télégramme me disant que Micheline était de retour mais qu'elle était sans nouvelles de Papa. Je restais un mois à Bichat enfin le 24 juillet je rentrais à SAINT THURIAU quoique toujours malade.

Maman pleurait de me revoir. Des amis et ma sœur étaient venues m'accueillir à la descente du train.

Nous ne savions toujours pas le sort de mon Père et notre joie fut assombrie par cette inquiétude.

Anne LE CALONNEC

Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-1945
Médaille de la Résistance

Pour se rétablir, Anne-Marie LE CALONNEC (Madame LE PALLEC) resta ensuite deux années dans un sanatorium en Suisse.